



Déclaration liminaire de la FSU

CSAA 16 décembre 2025

La déprise démographique est une réalité dans l'Éducation, en France, dans notre académie. La manière d'y répondre traduira l'orientation donnée à notre Pays, pour sa jeunesse et son émancipation, mais aussi pour son avenir industriel et économique, pour sa cohésion sociale, pour son modèle social.

La France détient le triste record du nombre d'élèves par classe dans l'OCDE, nombre qui n'a cessé d'augmenter ces trente dernières années. Les gouvernements pourraient faire le choix de profiter de la baisse démographique pour alléger les effectifs dans les classes partout où cela est nécessaire, augmenter le nombre de remplaçant·es titulaires, créer des postes d'enseignant·es spécialisé·es et ainsi permettre d'améliorer les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels. Il y a urgence à inverser très fortement la tendance dans ces domaines. Il ne s'agit pas de faire évoluer le taux d'encadrement de quelques centièmes et de présenter cela comme une opportunité pour le système éducatif. Nous n'en sommes plus là. C'est pourtant malheureusement cette pente que dessine le projet de budget Lecornu en discussion au Parlement : envisager de supprimer 4000 emplois de professeur·es est une perspective inacceptable tant le travail dans les classes est devenu difficile, tant les fragilités scolaires de trop nombreux élèves sont importantes. Ce budget, s'il était confirmé, accentuerait la pente vers un système éducatif ségrégatif où les destins scolaires resteraient scellés par l'origine géographique et sociale, à rebours des défis du Pays qui exigent une élévation générale et massive des qualifications. Ce budget tourne aussi le dos à l'engagement des personnels condamnés dans leur ensemble au déclassement salarial. Dans ce contexte, les opérations de promotions sont particulièrement regardées par les collègues et les choix opérés par l'académie cette année pour la classe exceptionnelle sont à corriger d'urgence. Les AESH restent quant à elles et eux méprisé·es alors qu'il y a urgence à la création d'un corps de catégorie B de fonctionnaires. Localement nous attendons toujours la convocation du groupe de travail pour la mise en place de la grille de rémunération et de la mobilité des AED en CDI.

Contrairement à la présentation faite par le ministère, l'adhésion des enseignant·es aux évaluations nationales est loin d'être acquise. Les résultats montrent que la politique éducative à l'œuvre depuis plusieurs années n'a pas permis de réduire les inégalités, bien au contraire. Par exemple, si le ministère met en avant des progrès notables en lecture fluence, il oublie de dire qu'à contrario, les résultats concernant les compétences en compréhension de l'écrit chutent dangereusement. L'entraînement à l'oralisation la plus rapide possible et chronométrée est inutile pour construire les compétences de lecture et même délétère, puisqu'elle fait obstacle à la compréhension qui est la finalité essentielle de l'apprentissage de la lecture. La FSU rappelle que l'obligation de passation des évaluations nationales porte atteinte à la liberté pédagogique, remet en cause la professionnalité des PE et renforce le sentiment de dévalorisation du métier. Elle soutient les collègues sanctionné·es et continuera à appeler au boycott.

Le rapport de la convention citoyenne sur les temps de l'enfant évoque une réforme des rythmes scolaires qui, sans moyens, dégraderait les conditions de travail. Ce rapport pointe pourtant et surtout le sous-investissement massif et dramatique dans le champ de l'enfance, la surcharge et le manque de reconnaissance des personnels, les inégalités persistantes et l'inadaptation du bâti scolaire que le Ministère devrait enfin prendre en considération.

Pour la FSU, il est urgent de rompre avec les politiques éducatives actuelles, d'améliorer les conditions de travail de tous les personnels et d'apprentissage des élèves pour construire une école plus ambitieuse capable de faire réussir tous les élèves.

La carte des formations professionnelles présentée aujourd'hui illustre cette idéologie politique de réduction des investissements dans le secteur public. Elle n'a pas surgi de nulle part, et cela fait déjà plusieurs années que les cartes scolaires s'apparentent à des tableaux comptables Excel où tout doit être bricolé à moyens constants. Elle s'accélère cependant nettement et ne s'embarrasse plus de dialogue social. Après la réforme du bac pro 4 ans, passé à 3 ans, voici celle du BMA, fondée sur un rapport de l'Inspection Générale auquel nous n'avons pas accès. Les décrets et arrêtés présentant la transformation du BMA en BNMA, l'organisation de ses enseignements professionnels et PFMP ont été quasi unanimement rejetés au CSE du 1er octobre. Le contenu des enseignements généraux et des modalités d'évaluation n'a pas encore été examiné. La FSU dénonce ces méthodes et exige de vraies concertations. Si les grosses entreprises du luxe sont avides de main d'oeuvre, le cœur du métier des BMA est celui du savoir-faire artisanal. Il faut du temps, et de l'investissement, pour former un bon artisan. Le BMA devenu BNMA, c'est plus d'une année de formation en moins, - sans compter les semaines du parcours personnalisé, une innovation si pertinente en bac pro qu'il a fallu l'étendre au BNMA- et la dévalorisation des diplômes des métiers d'art. C'est aussi et surtout un immense sentiment d'incompréhension et de gâchis.

La carte des sections sportives scolaires évolue peu, mais démontre une nouvelle fois l'investissement des enseignant·es d'EPS dans ces dispositifs. Malgré tout, les deux fermetures viennent prouver une nouvelle fois ce que nous dénonçons : le manque de moyens. Pour la première fois une section sportive (athlétisme au lycée Eluard de St-Junien) est fermée par la seule décision du chef d'établissement, alors qu'elle était dynamique et obtenait de très bons résultats, pour récupérer quelques malheureuses heures dans la DGH. Nous réitérons notre demande de flécher les heures pour les sections sportives afin d'assurer leur pérennité.

Sur les évolutions de spécialités ou d'options dans les collèges et lycées, elles sont une fois de plus financées sur la marge des établissements, elles ne sont donc pas financées. Quant aux classes défense, notre opposition ne varie pas, nous préférons l'éducation à la Paix au contexte guerrier que le Président de la République veut installer dans le Pays.

La FSU s'inquiète particulièrement des projets de modification d'implantation des UPE2A, notamment celui concernant le collège Donzelot. L'expertise des personnels de ce collège est immense, ce serait une lourde perte pour les élèves et pour le système éducatif que de remettre en cause cette structure et son fonctionnement, nous vous demandons de renoncer à toute dégradation qui concernerait l'UPE2A du collège Donzelot.

La FSU conteste l'inflation de postes spécifiques ou de postes à profil qui ne traduisent en rien les besoins spécifiques de certaines formations, pas plus qu'ils ne témoignent de l'attractivité de notre académie. Les taux de satisfaction des mutations sont suffisamment indigents pour ne pas retirer du mouvement général des postes géographiquement attractifs. Nous alertons sur la confiance très altérée de nos collègues envers l'institution, de telles pratiques ne peuvent qu'aggraver la crise.